

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ₍₁₎ :	Date d'édition ₍₁₎ :	Sensible :	Prof. règl. mini ₍₁₎ :	Matériau réseau ₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		_____ cm	
			___ / ___ / ___		_____ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurements visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____



DICT
2026051300668T
Lyon 9e Arrondissement
3 bis Quai Chauveau

ASSAINISSEMENT
(Eaux pluviales, Eaux usées, Unitaire)

RESEAU NON SENSIBLE

Collecteur

Classe de précision

A (+ - 40 cm)

B (+ - 1,50 m)

C (> 1,50 m)

Branchement

Classe de précision

A (+ - 40 cm)

B (+ - 1,50 m)

C (> 1,50 m)

Section de la conduite

C40 Conduite circulaire de diamètre 40 cm

Autre Conduite non circulaire de hauteur > 100 cm

Pour obtenir les dimensions des conduites non circulaires : nous contacter.

Autres ouvrages

Emprise d'ouvrage

Linéaire d'infiltration

Réseau privé

Élément de surface

Grille

Tabouret

Puits filtrant

Tampon

Bouche d'égout

165,62 Altitude sol

163,45 Altitude radier

RESEAU SENSIBLE - Classe A

Réseau sec

BT Courant faible

HT Courant fort

Armoire

Points de repère - RGF93/CC46

N°	X	Y
PR1	1841006.08	5175848.00
PR2	1840982.99	5175902.50
PR3	1841003.94	5175841.10

Réponse DT/DICT

Léo Bruel : 04.26.99.38.69

Bruno Giraud : 04.78.95.88.92

Cyrlil Nguyen : 04.26.99.34.97

Fax : 04.26.99.30.63

reseau-exploitants@grandlyon.com

GRAND LYON
RESEAU EXPLOITANTS

13/05/2026

N

1:1000

Format A4

MÉTROPOLÉ
GRAND LYON

Direction de l'Amélioration du Cadre de Vie / Voirie Propreté / SIG & Réseaux

Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés - Plan figuratif donné à titre indicatif

METROPOLÉ DE LYON - CS 33569 - 69505 LYON CEDEX 03 - Tél : 04.78.63.40.40